



NOUVELLES DU SIGNET

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

GESTION DE L'INFORMATION VOICI L'AVENIR :

« DES EFFORTS CONJOINTS EN VUE D'OBJECTIFS COMMUNS »

À l'intention de nos clients

Notre infrastructure mondiale de technologie de l'information est en place. Il s'agit là d'une réalisation impressionnante, bien qu'elle ne constitue qu'un début. Notre préoccupation, au cours des trois prochaines années, consistera à examiner les façons de tirer le meilleur parti de cette infrastructure pour offrir des services de gestion de l'information qui contribueront à l'atteinte des objectifs et des priorités du Ministère.
Gordon Smith, sous-ministre.

Un des éléments clés d'une gestion de l'information réussie est la capacité de satisfaire aux exigences de la clientèle. Au moment où le Ministère réexamine ses façons de procéder, le succès de la Direction générale des systèmes d'information (STD) et la Direction générale des ressources documentaires (SKD) tient à leur capacité de comprendre la façon dont elles mènent leurs activités et de les faciliter. Dans la mesure de leurs ressources, les directions doivent continuellement s'efforcer d'identifier et de combler les nouveaux besoins des utilisateurs du système.

La philosophie de STD et de SKD en matière de relations avec sa clientèle, se fonde sur un engagement à mettre en place des partenariats solides avec les utilisateurs et à collaborer avec ces derniers pour explorer de nouvelles avenues et résoudre les problèmes. Les avantages d'une stratégie axée sur la collaboration sont bien illustrés par nos efforts constants pour ajuster nos services en vue de maintenir une très grande qualité. Il s'agit d'un point particulièrement important du fait que nous nous préparons à appliquer un régime de recouvrement des coûts, pour ce qui concerne l'informatique, à compter du 1^{er} avril 1997. La majeure partie du présent article identifiera les applications de gestion de l'information que nous avons entrepris de mettre au point à la demande de notre clientèle. Dans des articles ultérieurs, nous examinerons d'autres services de gestion de l'information offerts conjointement par nos deux directions générales.

À titre de directeur général des Systèmes d'information, M. Richard Kohler s'occupe de répondre aux questions émanant de la haute direction et des clients, et en particulier des membres du Groupe des utilisateurs du SIGNET (GUSN). Nous avons décidé, pour permettre à nos clients d'ajuster leurs attentes concernant les services que nous pouvons ou ne pouvons pas offrir et les objectifs en vue desquels des fonds nous ont été accordés ou non dans le cadre de l'examen des programmes, de reprendre les questions les plus fréquemment posées à M. Kohler au sujet des services que la Direction générale pourra offrir pendant l'exercice en cours et plus tard, et d'y répondre en les situant dans la perspective de l'éventail des services accessibles. Les réponses aux questions ont été fournies par certains des gestionnaires de la Direction générale qui assument la responsabilité des services, ainsi que par la Direction générale des ressources documentaires (SKD).

Nous espérons que cette liste de services vous impressionnera. Une mise en garde s'impose toutefois. Il convient de garder en mémoire que nous avons reçu des budgets pour mettre sur pied le SIGNET et assurer sa stabilité, non pour fournir les derniers gadgets. Nous sommes convaincus que les efforts que nous engageons aujourd'hui vous permettront de bénéficier de meilleurs services dans l'avenir.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une liste des activités déjà prévues et pour lesquelles des ressources ont été mises de côté, et également une liste *partielle* des activités projetées. Nous définirons soigneusement la priorité de toutes les améliorations et de toutes les applications que nous jugeons nécessaires d'apporter au cours des trois années à venir dans le **Plan de gestion de l'information** que nous présenterons pour examen au Conseil de gestion des programmes (CGP) avant la fin de juin. La capacité d'agir